

## Mission de préfiguration du Grand Projet Rhône-Alpes

# Compte-rendu de la réunion de coopération économique, GPRA ZIP Salaise

*Espace St Germain, Vienne, le 09/07/12*

### Présents :

BAILE Sylvie (Tout'Serv) ; BANCEL Nathalie (Rhône Pluriel) ; BERGER Anne (MIPRA) ; BERNIER Dominique (TRIDAN) ; BESCH Pascale (CCI Nord-Isère) ; DI BIN Roberte (Mairie Sablons) ; JOFFRE Karine (CC Vivarhône) ; JOSSERAND Marie-Céline (SM Drôme des collines) ; LAPERRIERE Fanny (COCOBA) ; LIOGIER Nelly (SCOT Rives du Rhône) ; PERY Véronique (GRETA Nord-Isère) ; SEUX Joelle (AEPI) ; CELLIER Emmanuel (Agence d'Urbanisme LYON) ; DAON Vincent (SM ZIP) ; DEBARD Noé (SM ZIP) ; FRUCTUS Frédéric (GIE OSIRIS) ; GONTARD Jean-Michel (Mairie La Chapelle) ; LACOURTABLAISE Stéphane (CC Rhône Valloire) ; MICHEL Etienne (Sauvons notre futur) ; OLMOS Jean-Pierre (CC Rhône-Valloire) ; PETIT Didier (Tout'Serv) ; PRIEUR Thomas (ViennAgglo) ; RAULT Serge (CC Pays Roussillonnais) ; SERER Pierre (RRA) ; WILSON Michel (RRA)

---

Introduction de M.WILSON (Chef de projet), présentation du **sujet de la réunion (coopération économique)**, des **buts à atteindre pour l'écriture du protocole : fiche financière + actions** à mettre en œuvre dans les deux premières années

Le développement doit reposer sur la qualité de la coopération

- Quelle intention ? Quel mode de coopération économique ?
- L'objectif de la réunion est de trouver une méthode d'écriture et un calendrier

### Présentation de la synthèse des rencontres (Noé Debard) :

Différentes entités : entreprises, collectivités, agence de développement économique, ingénierie, entité hybride > 17 entretiens

Les enjeux de multi modalité sont connus, mais des questions subsistent sur la gouvernance, le développement de la zone...

Il y a une attente forte d'une coopération économique et politique, mais la crainte d'un projet centralisateur

Les orientations de développement s'opposent à la création d'une nouvelle agence de développement économique, mais sont pour une coalition des développements économiques + une mise en réseau des ZA (3 grosses sur le territoire GPRA)

Les arbitrages devront se faire sur 3 niveaux :

- coopération politique et territoriale
- coopération stratégique / économique
- développement des zones d'activités

**Le compte-rendu ci-dessous est organisé selon les 3 niveaux de coopérations introduit précédemment, le troisième d'entres eux peut être nommé « coopération opérationnelle» afin d'englober toutes les actions à mettre en place au service du développement économique.**

## **I) Coopération politique et territoriale**

S.RAULT fait valoir que le territoire du GPRA est presque déjà délimité, il s'agit de celui du périmètre du SCOT intègre presque toutes les EPCI (à part Beaurepaire), et qui oblige aussi une connexion entre les différentes zones d'activités. Mais, malgré cela il y a toujours le problème des déménagements de territoire.

Le SCOT a un rôle très important, il permet une coopération sur l'aménagement, il faut ensuite trouver l'entente économique. La coopération des agences passe tout d'abord par une coopération politique. Nous avons aussi un besoin de convention fiscale.

M. WILSON Nous avons fait la tournée des EPCI avec G.LERAS, nous avons eu des réponses positives de la part des communes proches, il manque la CC du Pilat Rhodanien et le PNR Pilat. Il se pose la question du degré d'intégration, cela se décidera par rapport au degré d'engagement financier.

S.R. Nous avons 2 entités fortes sur le territoire, TRIDAN au Sud et Rhône Pluriel au Nord, elles couvrent presque entièrement le territoire. Comment fait-on tourner à court et moyen terme ?

M.W Les bonnes questions à se poser sont : Comment fait-on fonctionner l'outil ? Quel est le challenge pour ce territoire de confins ? Il y a une volonté politique mais beaucoup de bouts de légitimité.

J.P. OLMOS La question est de savoir quel financement ? Mais aussi quelle fiscalité ? C'est sur ces points que l'on arrivera à une entente interterritoriale avec une convention entre les EPCI sur les différentes zones à équiper.

J.M. GONTARD Il faut définir le périmètre pour pouvoir passer au concret

M. WILSON Le territoire est entre deux pôles métropolitains, pouvons nous créer une polarisation autour de la ZIP ?

**Sur ce niveau de coopération, les acteurs ont fait ressortir la nécessité de délimiter un territoire propre au GPRA, celui du SCOT est presque représentatif des bassins de vies du projet (TRIDAN au SUD et Vienne au Nord).**

**Les intervenants ont mis en avant le besoin d'uniformisation du territoire, et ce en particulier sur l'aspect fiscalité qui permettrait d'effacer les concurrences entre collectivités.**

## **II) Coopération stratégique/économique**

M. WILSON Comment assurer tout le potentiel de développement ? Quels mécanismes pour gérer le renouvellement du tissu économique ou du tissu urbain ?

Pascale BESCH de la CCI fait remarquer qu'une nouvelle structure de développement économique apporterait une complication de la lisibilité du territoire pour les entreprises.

J.M. GONTARD souhaite que la fédération de développeurs économiques, si elle voit le jour, puisse être évolutif.

J.SEUX Il faut réfléchir en termes de compétences et de besoins, l'AEPI peut en apporter sur le projet car elle a une légitimité sur le projet car il se situe en Isère pour l'ingénierie territoriale et le développement international. Quels sont les besoins couverts par la future agence ?

R. DI BIN Le GPRA est un starter qui peut permettre un projet de plus longue durée.

M. WILSON On a le portrait robot du développement économique, il nous faut maintenant trouver l'échelle temps.

D. PETIT Une étude a montré que, durant les crises économiques, ce sont les zones qui se collaborent le plus qui arrivent à s'en sortir, au contraire les entreprises isolées ont plus de mal.

**A propos de la coopération stratégique/économique, les intervenants ont échangés quant à l'organisation du développement économique du territoire, en particulier sur le rapprochement possible entre les forces de développement économique au sein d'une entité nouvelle.**

**On notera que la volonté de collaboration est forte au sein de ces différentes entités.**

## **III) Coopération opérationnelle**

M.WILSON Il y a la possibilité de monter un réseau d'entreprises sur l'ensemble du territoire, et d'aller plus loin que les clubs d'entreprises déjà existants et de créer un métabolisme territorial

P. BESCH La CCI rejoint l'AEPI sur la question de savoir qui fait quoi ? De même, la question est de savoir si il faut agrandir ou monter ou créer les clubs d'entreprises ?

D. PETIT Comme pour la question des clubs d'entreprises, on doit trouver une collaboration interterritoriale pour l'emploi, la formation et l'insertion. Il n'y a pas de priorité dans le développement durable, il faut penser aux trois piliers en même temps.

Sur le territoire, il y a une grande précarité de la population (chômage de longue durée, fort taux de RSA). Il faut donc connecter les outils que nous avons avec l'emploi et l'insertion, mais aussi les acteurs de l'économie avec ceux de l'emploi et de la formation.

Nombres de zones d'activités sont passées à côté de ces questions, mais aujourd'hui avec le GPRA peut-on passer à côté ?

J.M. GONTARD Il faut former nos enfants sur le territoire pour ne pas qu'ils partent dans les grandes métropoles dès qu'ils auront le bac en poche. La centrale nucléaire n'est pas un exemple de réussites, plus personne n'y travaille. Aujourd'hui il faut des entreprises qui amènent du bon travail avec des formations supérieures au Bac, sinon nous allons rester dans le rouge.

J.SEUX Le critère du nombre d'emplois peut-être utilisé pour la venue des entreprises.

D. PETIT Il faut mutualiser les services pour faire monter les entreprises, c'est à ce niveau que l'insertion peut intervenir. Il existe des Pôle Territoriaux de Coopération économique, c'est une labellisation du laboratoire nationale de l'ESS

T. PRIEUR Il est aussi intéressant de réfléchir avec une approche de l'économie résidentielle...Au vu du nombre d'emplois à venir, il faut aussi avoir une réflexion sur l'habitat.

Pour le l'écologie industrielle, il faut regarder du côté de ST Fons ou de Rovaltain où il y a des projets qui se positionnent fortement comme des industries du futur. On peut établir des relations de coopération et non de concurrence avec les territoires voisins

L'enjeu d'attractivité est important, les entreprises se déplacent en moyenne de 15kilomètres lorsqu'elles déménagent. Quels services aux entreprises ? Aux salariés ?

F. FRUCTUS L'écologie industrielle doit être un avantage, pas une contrainte...De plus, afin de faciliter la vie des entreprises, il faut mettre en place une entrée unique donnant sur la ZIP et sur le projet.

J.SEUX L'idée de guichet unique est une bonne solution, le modèle gagnant est le réseau

M.WILSON Un outil polyvalent de gestion économique du territoire est à trouver, les entreprises pourront identifier des lieux de réponses

M. WILSON Il y a des réflexions avec des besoins d'ingénierie > utilisation de fiches actions + outil de coopération sur l'accueil/la gestion coordonnée des ZA, l'emploi et la formation

La typologie des ZA n'est pas à garder

N.BANCEL On prend toutes les zones de plus de 5 hectares pour connaître l'offre foncière ?  
Réponse : Non

M. WILSON Le territoire à un besoin de cohérences des connaissances : données INSEE à uniformiser

A. BERGER Une action de promotion commune du territoire est à penser, il faut construire un argumentaire commun de présentation

J. SEUX Il faut un argumentaire régional partagé

J.M. GONTARD Le portail d'entrée doit couvrir les annuaires, les services, l'insertion...Tout ceci doit se retrouver au sein d'un guichet unique

M. WILSON Il faut penser en termes de clusters, c'est le volet recherche du GPRA avec la mission scientifique qui peut attirer des laboratoires de recherche avec des déclinaisons en R&D

J. SEUX Il faut formaliser les attentes pour la zone...On doit avoir une gouvernance qui permette de faire le tri à l'entrée de la zone, mais aussi avoir un argumentaire qui permette de réorienter les entreprises d'une zone à l'autre

V. DAON Il y a un travail en cours sur le comité d'agrément.

Plusieurs questions : Comment gérer les boîtes qui arrivent ? Comment gérer les services ? Comment gérer l'insertion ? Ou renvoyer celles que nous refusons sur la ZIP ?

Au niveau de la ZIP, le foncier va être cher, mais les services vont suivre

A court terme, nous avons besoin de réseaux.

**Sur la coopération opérationnelle, différents sujets/objectifs ont été évoqués, on pense notamment aux clubs d'entreprises (structurer un réseau à l'échelle du territoire), de la formation (améliorer le niveau de qualification du bassin d'emploi), la gestion des zones d'activités (mise en réseau), et les services aux entreprises au sein d'un guichet unique.**

**Toutes ces propositions semblent faire preuve de consensus et pourront venir intégrer des fiches actions à court ou moyen terme.**

---

D.BERNIER se propose de participer au travail de co-écriture du développement économique avec M. WILSON

M. WILSON explique que le document doit être sur la table des élus pour Septembre 2013.